

JMS ASSURANCES

COVEA RISKS SENIOR

Hospitalisation médicale, chirurgicale ou maternité	S1	S2	S3	S4
Frais de séjour en établissement conventionné / Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires (1)	100,00%	200,00%	300,00%	400,00%
Chambre particulière (1)	•	80€/jour	100€/jour	150€/jour
Lit d'accompagnant (1) Limité à 15 jours/an	•	20€/jour	30€/jour	40€/jour
Forfait nouveau-né	•	•	•	•
Frais de télévision	•	Inclus	Inclus	Inclus
Médecine de ville	S1	S2	S3	S4
Consultations Généralistes et spécialistes	100,00%	100,00%	150,00%	200,00%
Analyses, Radios, Kiné, Transport, Auxiliaires médicaux	100,00%	100,00%	150,00%	200,00%
Petits et gros appareillages	125,00%	150,00%	200,00%	300,00%
Pharmacie et autres soins courants	S1	S2	S3	S4
Remboursé par la Sécurité Sociale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Automédication (2)	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Renfort partenaires santé**	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Soins de pédicurie-podologie Non remboursés par la Sécurité Sociale	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Cures remboursées par la Sécurité Sociale	•	100,00 €	200,00 €	300,00 €
Soins dentaires remboursés par la Sécurité Sociale	S1	S2	S3	S4
Soins dentaires	100,00%	100,00%	150,00%	200,00%
Orthodontie	•	•	•	•
Prothèses dentaires (3)	100,00%	200,00%	300,00%	400,00%
Plafond annuel par bénéficiaire				
1ère année	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
2ème année	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
3ème année	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Optique (3)	S1	S2	S3	S4
Lunettes et lentilles prescrites	50,00 €	100,00 €	150,00 €	250,00 €
Si forfait non utilisé l'année précédente	66,00 €	133,00 €	200,00 €	333,00 €
Si forfait non utilisé les 2 années précédentes	83,00 €	166,00 €	250,00 €	416,00 €
Si forfait non utilisé les 3 années précédentes	100,00 €	200,00 €	300,00 €	500,00 €
Lunettes (monture et verres correcteurs) et lentilles correctrices chez les Partenaires santé Covéa Risks**	50,00 €	50,00 €	100,00 €	150,00 €
Prévention	S1	S2	S3	S4
Actes de prévention (2 actes/an)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité Sociale (par an et par personne)	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Certificats médicaux (voyage/sport)	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Service inclus	S1	S2	S3	S4
Accès aux services de GPS Santé	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Assistance et accompagnement maladie grave	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Médecine de pointe	S1	S2	S3	S4
Médicaments prescrits	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Chirurgie réfractive de l'oeil	•	•	•	•
Soins et prothèses dentaires, orthodontie, parodontologie	•	100,00 €	150,00 €	250,00 €
Soins alternatifs (4) (séance à 25 € maximum)	4 séances	4 séances	4 séances	4 séances

(1) Limitée à 100% les 6 premiers mois sauf si justification depuis moins de 3 mois d'une assurance Santé prévoyant la prise en charge de la chambre particulière en cas d'hospitalisation et de maternité.

(2) Médicaments délivrés en pharmacie dont la liste complète est disponible chez votre intermédiaire.

(3) Pour certaines garanties, plafonds évolutifs ou bonus fidélité prévus (voir Conditions générales).

(4) Spécialistes non remboursés par la Sécurité Sociale : Ostéopathes, chiropracteurs

** Réseau de Partenaires Santéclair

- Formules sans questionnaire santé

- Garanties viagères dès la souscription

Les forfaits sont indiqués par année d'assurance et par assuré.

Les garanties sont exprimées en pourcentage de la Base du Remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS), sous déduction de la participation forfaitaire, des franchises et autres retenues opérées par la Sécurité Sociale. En cas de non respect du parcours de soins, le contrat ne prend pas en charge les pénalités prévues.

* Des réductions avantageuses :

- 5%, 8% ou 12% pour les familles selon le nombre de personnes assurées sur la même adhésion pour les garanties frais de soins.

* En cas d'hospitalisation :

- une chambre particulière sans limitation de durée (hors établissements non conventionnés ou spécialisés et garantie 100%)

- Aucune avance d'argent : votre séjour est pris en charge sur simple appel téléphonique.

Et aussi :

- la prise en charge totale et illimitée du forfait journalier hospitalier (hors établissements et services spécialisés)

- un tiers payant : pharmacie, analyses biologiques et hôpital, optique.